

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 11 mars 2022

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

**Présents :**

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Raymonde THESSANDIER  
Jean Jacques VAISSIER  
Olivier PRAT  
Maryse BONNET  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Geneviève RONGERE  
Jacques SERRAT  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Bruno DUFAYET  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Audrey LAFARGE  
Claudine HEBRARD  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE  
Stéphanie SERIEIX

**Etaient représentés :**

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,  
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET,  
Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT,  
Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

**Etaient excusés :**

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-03-18 / 10	<b>Budget Annexe du Lotissement de la Bessade : compte administratif 2021</b>
-----------------	---

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2021, lesquels sont conformes au compte de gestion du receveur municipal et dont les grandes lignes sont les suivantes :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

**Section d'Investissement**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Soit avec les résultats cumulés des exercices antérieurs

**Section de fonctionnement**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

**Section d'Investissement**

Dépenses	64 476,49 €
Recettes	0 €

Soit un déficit de 64 476,49 €

Le résultat de l'exercice 2021 (section d'investissement) présente avec les résultats antérieurs, un déficit de 64 476,49 € qui sera repris dans le budget 2022.

Madame le Maire ayant quitté la salle du Conseil Municipal, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VAISSIER, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

**APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget annexe du lotissement de la Bessade.

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures**

**A Mauriac, le 18 mars 2022**



Le Maire,

Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 015-211501200-20220318-DELB20220318\_10-DE



**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT  
EN DEPENSE**Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**Budget : **Lotissement Communal La Bessade**

2021

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	01		64 476,49 €	0,00 €	0,00 €
		<b>Total des dépenses</b>	<b>64 476,49 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>



Le Maire,

Eduige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022



ID : 015-211501200-20220318-DEL20220318\_10-DE